



<<Service Description: Advanced Services – Fixed Price>>

<<Cisco Implementation Service for Transaction Encryption Device (ASF-SP0-TED-IMPL)>>

Description du service : Services avancés – Prix fixe

Service de mise en œuvre Cisco pour un dispositif de chiffrement des transactions (ASF-SP0-TED-IMPL)

Le présent document décrit les Services avancés Cisco – Service de mise en œuvre pour un dispositif de chiffrement des transactions (TED).

Documents connexes : le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/ : (1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le glossaire.

Vente directe par Cisco. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco pour votre propre usage interne, ce document est intégré à votre contrat-cadre de services (MSA), à votre contrat de services avancés (ASA) ou à tout autre contrat de service conclu avec Cisco (le « Contrat-cadre »). Si aucun Contrat-cadre de ce type n'a été conclu entre vous et Cisco, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales, accessible à l'adresse suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de service couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat-cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'achat et de revente des Services avancés Cisco ou les conditions générales analogues, la présente Description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, disponible à l'adresse suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit à ces Services auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la prestation de ce Service est celui établi entre vous et votre

Revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.

Service de mise en œuvre pour TED

Résumé des services

Le cadre prédéfini de ce service, tel que défini ci-dessous, comprend l'initialisation sur site d'un (1) TED principal et d'un (1) TED de reprise progressive (au besoin) par site.

Les services comprennent les éléments suivants :

- Gestion de projets
- Initialisation sur site d'un (1) TED principal et d'un (1) TED de reprise progressive (au besoin) par site

Lieu de la prestation

Les Services sont fournis sur site au Client.

Produit livrable

- Échéancier de projet

Gestion de projets

Responsabilités de Cisco

- Désigner un interlocuteur unique ayant l'autorité nécessaire pour agir sur tous les aspects des Services dans le cadre du projet (« Interlocuteur principal »).
- Désigner un interlocuteur suppléant avec qui communiquer en cas d'indisponibilité de l'Interlocuteur principal, et qui aura autorité pour agir sur tous les aspects des Services en son absence.
- Participer à des réunions organisées (au besoin) avec le Client pour évaluer l'avancement du projet.
- Coordonner les exigences et les ressources relatives à l'état de préparation du site nécessaires à la fourniture des Services, conformément à la présente description de service.

- Gérer l'effort global sur les étapes critiques.
- Communiquer régulièrement l'état et les délais au Client.

Responsabilités du Client

- Fournir une liste complète des contacts du projet et y inclure les représentants du Client et les interlocuteurs des fournisseurs tiers.
- Désigner un interlocuteur unique auquel toutes les communications peuvent être adressées et qui est habilité à agir sur tous les aspects des Services dans le cadre du projet (« Interlocuteur du client »).
- Désigner un interlocuteur suppléant avec qui communiquer en cas d'indisponibilité de l'Interlocuteur du client, et qui aura autorité pour agir sur tous les aspects des Services en son absence.
- Fournir tous les renseignements et documents du Client demandés avant l'arrivée de Cisco sur le site.
- Informer Cisco de toute activité majeure planifiée avant l'activité prévue.
- Informer Cisco de toute modification relative à la planification au moins soixante-douze (72) heures avant la date de début du projet initialement planifiée.
- Résoudre les problèmes signalés liés à une tierce partie ou à la facturation d'un fournisseur dans un délai raisonnable pour éviter d'omettre des événements clés ou des livrables.
- Confirmer l'état de préparation du site du Client, au besoin.

Initialisation du TED

Responsabilités de Cisco

- Confirmer que le Client possède la phrase secrète d'Autorisation d'accès conditionnel (« CAA ») et la phrase secrète entière d'Agent d'habilitation (« EA ») avant l'intervention sur site de Cisco.
- Confirmer la période de maintenance pour l'initialisation sur site d'un (1) TED principal et d'un (1) TED de reprise progressive par site (au besoin).
- Avant l'initialisation, installer le logiciel de TED existant et valider les phrases secrètes.
- Effectuer les processus d'initialisation du TED sur site pour intégrer :
 - Les processus des systèmes de contrôle du réseau numérique (DNCS) et du contrôleur de l'explorateur (EC) seront interrompus
 - Initialiser le TED à l'aide d'un scénario Cisco
 - Démarrer les processus DNCS ou EC
 - Tester le chiffrement du Paiement à la séance (« PPV ») et de la Vidéo à la demande (« VOD »), au besoin.

Responsabilités du Client

- Organiser l'installation physique du matériel du TED, les tests et la mise en service, connecter les câbles réseau, établir la connectivité NOC (centre d'exploitation du réseau).

- Confirmer la possession de la phrase secrète CAA et de la phrase secrète EA entière du Client. **Le Client doit fournir la phrase secrète CCA/A à Cisco, sans laquelle l'initialisation du TED ne pourra être effectuée.**
- Mettre à disposition les habilitations de sécurité ou les agents de sécurité nécessaires pour accéder aux sites du Client afin de fournir les Services dans les délais
- Fournir une (1) période de maintenance, au besoin

Responsabilités générales du client

- Le Client permettra à Cisco d'utiliser les renseignements sur le réseau du Client collectés et les données reliées à l'exécution du Service décrit dans les présentes, ainsi que de recommander des produits/services supplémentaires pouvant aider le Client à exécuter des activités connexes ou de façon générale des activités administratives et commerciales dans la mesure où les renseignements sur le réseau du Client ne lui sont pas attribuables. Si des renseignements collectés sur le réseau du Client sont considérés comme confidentiels, Cisco protégera ces renseignements conformément aux conditions de l'Entente signée par les parties et conformément à la politique de conservation/stockage des données de Cisco.
- Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont supposés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les Services réalisés par Cisco sont basés sur les renseignements fournis à ce dernier par le Client au moment des services.
- Il incombe au Client de déterminer les exigences de conception du Client, ainsi que d'appliquer les recommandations éventuelles fournies par Cisco. Les recommandations de Cisco s'appuient sur les renseignements qui lui sont communiqués par le Client au moment de la prestation des Services. Cisco ne peut en aucune circonstance être tenue responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité des renseignements du Client contenus dans les recommandations de Cisco
- Le Client reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué ci-après.
- Identifier le personnel du Client et définir le rôle de chacun dans la participation aux Services. Les membres d'un tel personnel peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les spécialistes en ingénierie de planification et de conception de l'architecture et les spécialistes en ingénierie de réseau.
- Veiller à ce que le personnel du Client soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements et participer aux séances de collecte de renseignements prévues (entretiens, réunions ou conférences téléphoniques par exemple).

- Le Client comprend et accepte expressément que les Services seront exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits aux présentes. Si le Client ne communique pas la phrase secrète CAA/EA, empêchant ainsi Cisco d'effectuer l'initialisation du TED, les Services seront considérés comme achevés et le Client se trouvera dans l'obligation d'effectuer l'intégralité des paiements pour le Service acheté en vertu des présentes.
- Tous les documents livrables seront communiqués en anglais, sauf indication contraire dans les présentes.

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.

Remarque : Actuellement disponible aux États-Unis et au Canada uniquement. Contactez votre représentant commercial pour obtenir de plus amples renseignements.